

LA CFTC NÉGOCIE ET OBTIENT DES RÉSULTATS

Prime de partage de la valeur

La CFTC a demandé le versement de la prime Macron et a obtenu que le montant initial passe de 200 à 500 euros pour les salariés avec plus d'un an d'ancienneté. Cette augmentation a été défendue dans le cadre des négociations NAO 2022, période marquée par une forte inflation.

Convention collective nationale

Les équipes CFTC ont été attentives à l'évolution de la convention collective nationale signée en 2018. Elles ont largement participé aux améliorations (hausse de l'indice kilométrique, prime télétravail) et éclaircissements (classements, déplacements) apportés au texte.

Covid et télétravail / Commission sociale

La CFTC a été signataire de l'accord permettant le maintien à 100 % de la rémunération pendant la période Covid (pour les absences autorisées). Elle a aussi été force de propositions dans la montée en puissance du télétravail à l'Office et a signé l'accord correspondant.

Elle a obtenu la mise en place d'une commission sociale dotée de 10 000 euros. Objectif : verser une aide aux salariés touchés par les hausses du coût de l'énergie.

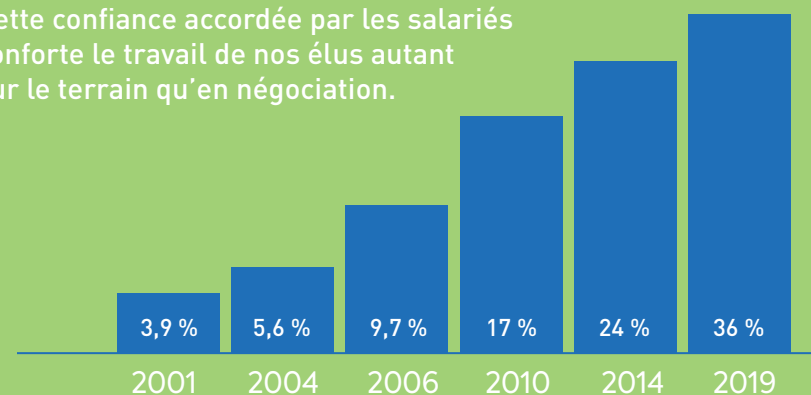
**RETROUVEZ
LES 10 ACTIONS PHARES
DE LA CFTC**



LA CFTC PREMIER SYNDICAT EN ADHÉRENTS ET EN VOIX À L'ONF

La CFTC est présente dans toutes les directions territoriales de l'ONF. En 2019, elle est devenue le premier syndicat des salariés de l'Office.

Cette confiance accordée par les salariés conforte le travail de nos élus autant sur le terrain qu'en négociation.



Évolution des résultats de la CFTC à l'ONF

LA CFTC À L'ONF C'EST :

- Plus de 100 élus CFTC dans les directions territoriales et au siège.
- Plus de 250 salariés accompagnés par an.
- Environ 80 mails d'infos envoyés en 4 ans.
- 10 % aux dernières élections des agents publics de l'ONF.
- 100 % des sièges du CSE de l'ONF Energie Bois.

Retrouvez-nous sur cftconf.fr

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ONF MIDI-MÉDITERRANÉE

Du 21 au 28 mars 2023, vous allez élire, pour quatre ans, vos représentants au comité social et économique (CSE). La CFTC a besoin de votre vote pour poursuivre le travail engagé en faveur des salariés de l'ONF. La CFTC privilégie le dialogue, est à l'écoute du terrain et s'implique pour améliorer les droits et conditions de travail des salariés.

Nous nous engageons à défendre les droits de tous et de chacun avec efficacité en ayant toujours à l'esprit l'impact de nos décisions sur tous et sur la pérennité de l'ONF.



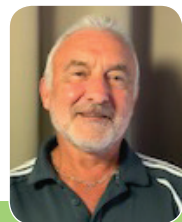
Votez pour la CFTC,
le syndicat du dialogue
social au quotidien

1^{er} COLLÈGE

Ouvriers | Employés



Bruno MARRA



Guy MULLER



Pascal MAJZEL



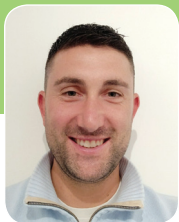
J.F DAVIGNON



Amar ALLALOU



Michel MEHIDI



Julien MOLAND



Karim CHAOUA



Amar GUEBLI



Maxime
ADDAMIANO



Yann ROBINAULT



Rémi RENAUDAT



Loic PITTONI



Nabil SENNAOUI



Eddy MARTINEZ



Bruno LLUSCA

Vos candidats par collège

Les candidats CFTC représentent tous les métiers de l'ONF

2^e COLLÈGE

Techniciens | Agents de maîtrise



Marjorie ANDRE



Fabien CIANNI



Cesira COLA



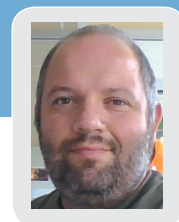
Vincent SITRUK



Céline BERNARD



Christophe GODET



Damien NOT



Hugues RENARDET

3^e COLLÈGE

Cadres



Emmanuel
LUCCHESI



Guillaume
PECASTAING

Sur cftconf.fr, découvrez pourquoi ils sont candidats

Équité entre salariés et agents publics

Dans toutes les négociations qu'elle aborde, la CFTC plaide pour une équité entre les personnels de droit privé et ceux du public en matière de rémunération, de conditions de travail, de déroulement de carrière... Elle a défendu une revalorisation équivalente lors des négociations NAO 2022 soit + 3,5 %. L'égalité de traitement sera effective en 2023.

Conditions de travail

La CFTC s'engage pour l'amélioration des conditions de travail à l'ONF. Elle sera partie prenante de la négociation sur la Qualité de vie au travail (QVT). Elle demandera également la reconduction du dispositif de cessation progressive d'activité (CPA) pour les ouvriers forestiers qui permet de pallier la pénibilité de ces métiers.

La CFTC dans votre direction territoriale

Pour les ouvriers, les TAM et les cadres, la CFTC a obtenu à elle seule une augmentation des revenus (salaires, primes, indemnités, chèques du CSE), une amélioration des conditions de travail. Elle a pu trouver une issue favorable à de nombreux dossiers RH et juridiques, personnels et collectifs. De même, nous avons obtenu de la direction générale l'assurance d'une équité à venir entre personnels de droit public et de droits privés.